

## INFORMATIONS MEDICALES AVANT REALISATION D'UNE BIOPSIE HEPATIQUE

Madame, monsieur

Vous allez avoir prochainement une biopsie hépatique. Voici quelques informations concernant ce geste.

### 1. Qu'est- ce qu'une biopsie hépatique ?

- a. Il s'agit de l'examen de référence pour analyser le foie. Une aiguille est passée à travers la peau afin de prélever un échantillon du foie pour analyse. Cet échantillon est ensuite analysé pour permettre de porter un diagnostic, d'évaluer le stade d'une maladie hépatique (stade de fibrose) ou de préciser la nature de nodules hépatiques.
- b. Cet examen se fait la plupart du temps sous anesthésie locale en salle d'échographie car ce geste est réalisé sous contrôle échographique.
- c. L'examen dure quelques minutes, se déroule sur le dos et nécessite une hospitalisation d'une demie journée.

### 2. Comment se préparer ?

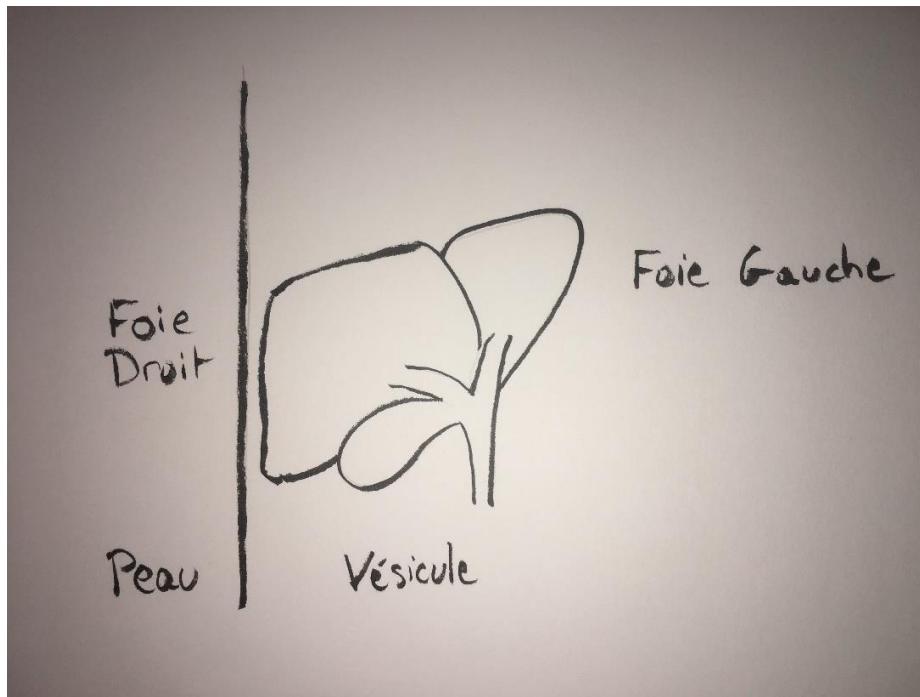
- a. L'examen se fait à jeun (il est possible de boire malgré tout un thé ou un café). Il est recommandé de passer aux toilettes avant car après la biopsie, il faudra rester allongé plusieurs heures, initialement sur le côté droit.
- b. **Tous les traitements modifiant la coagulation devront être arrêtés avant le geste** (Aspirine, Clopidogrel®, anticoagulants...). Un médecin vous précisera les modalités d'arrêt de ce type de traitement au moment de l'organisation du geste. Une prise de sang sera généralement faite avant le geste afin de vérifier votre coagulation et votre taux de plaquettes.
- c. Les résultats de la biopsie sont ensuite disponibles 1 à 2 semaines après. Vous serez revu à ce moment-là par un médecin pour annonce des résultats de la biopsie.

### Quels sont les risques ?

- a. Les risques de la biopsie hépatique sont rares.
- b. Le risque principal est celui d'un saignement qui survient 1 fois sur 1000.
- c. Des douleurs peuvent survenir dans les suites du geste et des traitements contre la douleur pourront vous être administrés à ce moment-là.

## INFORMATIONS MEDICALES AVANT REALISATION D'UNE BIOPSIE HEPATIQUE

- d. En cas de survenue d'une complication, il est possible qu'il soit décidé de vous garder hospitalisé plus longtemps afin de vous surveiller.
- e. Une fois sorti de l'hôpital, il est recommandé de ne pas rester seul dans les 24 heures suivant le geste, de ne pas pratiquer d'activité physique intense et de ne reprendre les traitements modifiant la coagulation que selon les prescriptions faites par le médecin ayant pratiqué la biopsie.



Vous avez été informé des modalités et des risques du geste le .....  
par le docteur .....

Je soussigné(e), .....

Certifie être d'accord pour réaliser cet examen.

A ....., le .....

Signature du patient :

**Merci de ramener cette feuille signée le jour de l'examen**

*En cas de problème dans les suites de l'examen, vous pouvez nous contacter soit directement en journée (02 97 06 95 03), soit via le standard de l'hôpital (02 97 06 90 90) en dehors des heures ouvrables.*

Sources : SFED ; SNFCP ; SNFGE